

NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tel. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

**Décision du Maire : N° 15/2026**

*Marchés Publics à Procédure Adaptée : Travaux Transformation du bâtiment de La Poste – MAPA n°05/2024
– Avenant n°2 au lot 1*

Le Maire de la Commune de Labenne,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L 2194-1, et R 2194-3, R 2194-4 et R 2194-5

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2026 chargeant Madame la Maire de prendre toute décision pour la passation des marchés publics inférieurs aux seuils des marchés formalisés ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu les décisions n° 21/2024 et n°26/2024 attribuant les marchés aux entreprises,

Vu la décision n° 29/2024 acceptant l'avenant n° 1 au lot 1,

Vu la décision n° 34/2024 acceptant l'avenant n° 1 au lot 4,

Vu la décision n° 01/2025 acceptant l'avenant n° 1 aux lots 2 et 3,

Vu la décision n° 04/2025 acceptant l'avenant n° 2 au lot 2,

Considérant la nécessité de procéder par voie d'avenant pour supprimer la prestation de nettoyage du chantier prévue au lot 1 et non réalisée,

DECIDE

Article 1er : D'accepter et de signer l'avenant n°2 au marché n° 05/2024 attribué à Entreprise Guillaume et fils.

L'avenant n° 2 engendre une moins-value qui s'élève à 500.00 € HT soit 600.00 € TTC.

Le nouveau montant du marché est de 18 762.38 € HT soit 22 514.87 € TTC.

Article 2 : Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Et publication/notification
le 01/06/2026.

Labenne, le 29 Mai 2026

La Maire,
Stéphanie CHESSOUX

